

# Compte rendu de l'Assemblée générale Mixte du Comité Meuse 2023

Combles-en-Barrois 15 février 2023

En préambule, le président Pascal Talabas remercie de leur présence :

- Monsieur Jean Yves Douvier vice-président, secrétaire général et responsable du golf scolaire et Universitaire à la Ligue Grand Est de Golf

Il excuse les absences de :

- Monsieur Franck MENONVILLE, Sénateur de la Meuse et Conseiller Régional qui représente Monsieur Franck LEROY Président du Conseil Régional
- Monsieur Jérôme DUMONT Président du Conseil Départemental de la Meuse
- Monsieur Sylvain CHASSAIGNE délégué départemental du Comité Meuse USEP
- Nicolas SONGY Pro de Combles-en-Barrois
- Anne Laure ARRONDEL Présidente du Comité départemental Olympique de la Meuse, représentée par Jean-Yves Douvier Vice-président du CDOS
- Ariane PROVOT Pro responsable du Golf Madine

Enfin, il remercie l'ensemble des membres présents à cette Assemblée Générale.

Ensuite il énonce l'ordre du jour :

- Rapport moral du Président
- Changement des statuts des Comités départementaux de Golf
- Bilan des actions 2023
- Rapport financier du Trésorier
- Perspectives et projets pour 2024

Le quorum étant atteint, le président déclare ouverte l'Assemblée générale du Comité Meuse de Golf pour l'année 2023. Il donne lecture du rapport moral. Ses propos sont étayés par un diaporama.

# Rapport moral

Le comité départemental de Golf de la Meuse tient une fois de plus son rang au sein de la Ligue Grand Est et participe largement au développement et à la dynamique du Golf.

Le président se félicite qu'après les années Covid, notre département ait retrouvé maintenant une belle dynamique.

2023 aura été une année riche en projets en direction des scolaires de la formation des enseignants et des diverses actions proposées par notre Comité.

Malgré tous les efforts déployés le nombre de nos licenciés dans notre département reste fragile notamment dans la catégorie Jeunes. Depuis de nombreuses années le Comité Meuse de Golf soutient les Ecoles de Golf en favorisant les actions pour les enfants. Il lui paraît, en effet important d'accompagner les Ecoles de Golf dans des actions telles que : le Passage des drapeaux, les stages de perfectionnement et les compétitions départementales.

Il semble aussi important pour le comité de contribuer au développement du golf scolaire à travers la formation des enseignants : Profs de écoles et Profs d'EPS, des journées de rassemblement USEP, des stages d'initiation et des journées de découverte comme le « Golf en famille ».

Le président félicite les clubs de Comblès-en-Barrois, Madine et Verdun pour leur investissement et leur dynamisme auprès des enfants.

## **2024 : l'année de la réforme statutaire de la Fédération française de Golf, des Ligues et des Comités Départementaux et Territoriaux.**

Des changements et ajustements sont à faire pour les prochaines élections (fin 2024)

- La Limitation du nombre de mandat de Président Maximum 2X4 ans
- La Parité stricte Hommes/femmes au sein du bureau directeur.
- La participation des gestionnaires disposant d'une Association sportive aux Assemblées générales des Comités.

### Nouveau calcul des voix électives pour la prochaine mandature 2024/2028

A la différence de la ffgolf et des Ligues régionales, les Comités Départementaux n'ont pas d'obligation en ce qui concerne

- le respect d'une parité stricte hommes femmes au sein du Bureau Directeur.
- la limitation du nombre de mandats de Président.

Les Comités Départementaux demeureront libres, s'ils le souhaitent, d'adopter une stricte parité (En 2024 ou obligatoirement en 2028) ou de déterminer la représentation Hommes / Femmes selon les statistiques départementales de l'année N-1 (sans considération d'âge ou de lien de licence).

### Nouveau calcul des voix électives pour la prochaine mandature 2024/2028

Cette nouvelle modalité de calcul a pour but de donner, à la hauteur de 50% la parole aux propriétaires des golfs qui ne l'avaient pas encore. Exemples : Ugolf, Blue Green, régions etc... Cela aura également des conséquences sur les conditions d'élection de base, en changeant le poids de certains clubs.

- Pour Combles-en-Barrois et Verdun aucun changement
- Pour Madine 50% des voix iront à la Région Grand Est propriétaire du Golf et représentée par Ariane PROVOT, Pro responsable du Golf de Madine et 50% des voix pour l'Association du Golf de Madine dont Pascal Talabas est président.

Rappel du nombre des voix électives actuelles à utiliser pour les votes de cette Assemblée Générale

1Pt pour l'affiliation, 2Pts pour un terrain homologué, 2Pts pour un parcours 9 trous 4Pts pour un parcours 18 trous, 1 Pt par tranches de 50 licences.

Les voix électives sont calculées à partir du lien 1, membre AS :

- Combles 13 voix, représenté par son président Olivier HUVET
- Verdun 3 voix représenté par sa présidente Jocelyne DELVAL
- Madine 7 voix représenté par son président Pascal TALABAS

Les 3 clubs sont présents et représentent les 23 voix attribuées.

Changement du calcul des voix électives pour fin 2024. Prochaine mandature 2024/2028

Calcul des voix électives

- Membre AS lien 1 = 4 voix
- Abonné golf lien 2 = 2 voix
- Indépendant Club lien 3 = 1 voix (dont licenciés rattachés Clubs)

Total à partager dans les golfs mixtes entre le Président de l'AS 50% et le Gestionnaire 50%

Répartition des voix électives pour le CD55 « exemple sur les licences 2023 »

Combles 1209 voix - Madine 554 voix - (Dont 267 voix AS) Verdun 466 voix.

**La modification des statuts du Comité Meuse sera proposée pour validation lors d'une Assemblée générale extraordinaire le 16 Avril, à 18h, à Combles-en-Barrois et sera suivie de la première réunion de Comité de la saison. (Date confirmée par mail)**

### **Quelques chiffres de la saison 2023**

Le département de la Meuse comptait en 2023 681 licenciés (693 en 2022) une légère baisse de 1.8%

La catégorie jeune enfants 102 en 2023 107 en 2022 une baisse de 4.6%

La fédération et la Ligue Grand Est sont en baisse aussi dans la catégorie jeunes/enfants

La Ligue Grand Est 25793 licenciés en baisse de 0.8%

La FFG comptait en 2023 445306 licenciés en hausse de 0.8%

Le club de Combles en Barrois avec ses 345 licenciés représente 51% des licenciés.

Pour Madine 195 licenciés : 29%

Pour Verdun 118 : 17%

Les Indépendants 23 : 3% (en légère hausse)

Pour terminer avec les chiffres : 800 élèves de l'Ecole primaire au Lycée ont pratiqué le Golf dans le cadre de l'EPS de l'USEP ou de l'UNSS

## **Bilan des actions réalisées en 2023**

- Développement du Golf scolaire pour l'Ecole élémentaire. (Rapporteur Jean-Luc Dorangeon)  
22 classes inscrites au partenariat (480 élèves) – 12 enseignants - Formation sur plusieurs 4 samedis matins à Madine et Combles de 66 parents et enseignants. Le partenariat entre la Direction des services départementaux de l'Education Nationale, le comité Meuse USEP et le Comité départemental de golf en est à sa 12<sup>e</sup> année d'existence.
- Développement du Golf scolaire pour les collèges et Lycées (Rapporteur Pascal Talabas)  
Etablissement concernés : Collège de Fresnes en Woëvre, Collège de Clermont en Argonne, Collège de Thierville sur Meuse Lycée Margueritte de Verdun. Des modules ont été mis en place sur plusieurs classes ainsi que le mercredi dans le cadre de l'UNSS.  
  
Cela montre que faire du Golf dans les collèges et les Lycées est possible avec du matériel adapté sur un terrain de foot, dans un gymnase ou même dans l'enceinte de l'établissement. Des difficultés budgétaires restent un frein pour permettre à ces scolaires d'accéder aux clubs de Golf prêts à les accueillir.
- Les stages d'initiation et de perfectionnement pour les 6/14 ans proposés aux écoles de Golf des 3 clubs n'ont pas attiré assez de participants et uniquement des Comblais. Cette action ne sera pas reconduite en 2024.
- Le passage des drapeaux à Combles le 14 juin qui a encore rencontré un beau succès avec 20 participants des 3 clubs.
- Les compétitions jeunes : Tour Départemental Jeunes 54-55-88 à Combles le 6 mai, 47 participants, le Championnat de Meuse jeunes à Combles le 7 juin, une première, avec 24 participants sera reconduit.
- Les journées du « Golf en famille » le 24 juin à Combles et le 1er juillet à Madine s'adressant aux enfants des écoles primaires qui pratiquent le golf dans leur classe accompagnés de leurs professeurs et de leurs parents ont attiré 120 participants à Combles et 25 participants à Madine (avec une météo défavorable)
- La section sportive du Collège Jean Paul 2 de Bar le Duc : 19 élèves en 2023, 14 en 2024 à raison de fois par semaine Mardi et Vendredi 15h30 à 17h. On aimerait toutefois voir les enfants de la Section sportive participer aux compétitions proposées par le Comité Meuse de Golf, La Ligue ainsi que les compétitions UNSS. Un effort reste à faire dans ce sens.
- Les trois compétitions pour les adultes

Championnat de Meuse Individuel : 51 participants (35 en 2022) une belle réussite malgré un gros orage. Comme souvent les titres ont été remportés par les joueurs et joueuses de Combles.

Trophée Henry Solé Meuse/Vosges formule Ryder Cup : à Combles. C'était la 14<sup>e</sup> édition. Le trophée a été remporté par les Vosges. En 14 ans : 8 victoires pour les Vosgiens et 6 pour les Meusiens. Pour 2024 le Trophée se jouera au Golf de Vittel Hazeau.

Trophée du Conseil Départemental Scramble à 2 : 46 participants. Remporté en brut par l'équipe Mathieu Quarenghi de Madine et Bernard Lecasseur de Combles et en Net par Xavier et Adèle Hallot de Madine

## Financement des actions

Il est certain que pour permettre la réalisation de l'ensemble des actions et des projets du Comité Meuse, le nerf de la guerre reste les financements. Pascal Talabas profite de cette réunion pour remercier, cette année encore, les organismes de tutelle que sont :

- le Conseil Départemental de la Meuse
- la Ligue Grand EST
- la Fédération Française de Golf

Ces 3 organismes nous apportent 84% de notre budget.

Il remercie Jean-Yves DOUVIER qui monte les dossiers de demandes de subvention, ce qui représente beaucoup de travail et de savoir-faire.

Le comité espère une fois de plus que les diverses subventions pour 2024 vont se maintenir.

## Perspectives et projets pour 2024

La quasi-totalité des actions réalisées en 2023 seront reconduites en 2024

- La formation des Profs des Ecoles et les rencontres USEP pour lesquelles Jean-Luc Dorangeon reste le maître d'œuvre.
- Le développement du Golf au Collège et au Lycée.
- Le développement du Golf en Meuse, les 3 journées du Golf en Famille à Combles Madine et à Verdun
- Le passage des drapeaux pour les enfants des 3 écoles de Golf.
- Les compétitions Jeunes

25 Mai Tour Départemental Jeunes 54-55-88 à Combles

3 juillet Championnat de Meuse Jeunes à Madine

15 juin Circuit de l'Avenir à Madine

- Les Compétitions et animations pour adultes

Championnat de Meuse à Combles

Trophée du Conseil Départemental à Madine

Trophée Meuse/Vosges au Golf du Hazeau

- L'aide financière à la section Golf du Collège Lacroix.

## Présentation du rapport financier et du budget prévisionnel.

### Comité Départemental Golf Meuse

#### Bilan et compte de résultat

du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023



CD55  
Comité  
Départemental  
Golf

CHARGES ou DEPENSES		PRODUITS ou RECETTES	
Ne pas arrondir les sommes. Porter les centimes		708	Prestations de services 0.00 €
80	Achat de produits pour vente 2 870.74 €	708	Droits de jeu compétition 952.00 €
807	Achats de marchandises	780002	Participations repas 674.00 €
81	Services extérieurs 255.00 €	780006	Licences 0.00 €
82	Autres services extérieurs 9 925.71 €	707000	Virement interne 0.00 €
88	Charges financières 2.52 €	74	Subventions 10 124.00 €
88	Achats de gros équipements	768	Cotisations 575.00 €
		788	Produits financiers 0.00 €
<b>TOTAL des CHARGES 13 053.97 €</b>		<b>TOTAL des PRODUITS 12 325.00 €</b>	
120	l'Produits - charges = Excédent (y a excédent si produits > charges)	128	Charges - l'Produits = Déficit (y a déficit si charges > produits) 728.97 €
Balance = Total charges + Excédent 13 053.97 €		Balance = Total charges + Déficit 13 053.97 €	

### Bilan simplifié au 31 décembre 2023

Actif		Passif	
Compte financier		Euros	
512	Banque 5 141.61 €	110	Report des ADMITTA que vous avez au 31 décembre 2022 9 463.01 €
514	CCP	120	Résultat de l'exercice calculé ci-dessus à ajouter au excédent
517	Livret Epargne 3 592.43 €	128	Résultat de l'exercice calculé ci-dessus à ajouter au déficit 728.97 €
530	Caisse Espèces		
<b>Total Actif 8 734.04 €</b>		<b>Total Passif 8 734.04 €</b>	

Le bilan du compte de résultat présente un total de charges de 13053,97€ pour un total de produits de 12325,97€ avec un déficit maîtrisé de 728,37€.

# Budget prévisionnel 2024

Dépenses		Recettes	
Tour départemental Jeunes (55-54-88) à Combles-en-Barrois	400.00 €	Subvention FFGolf ANS	2 000.00 €
Achat matériel pédagogique	0.00 €	Conseil départemental	5 300.00 €
Fonctionnement secrétariat	685.00 €	Ligue Grand EST PAA	3 000.00 €
Développement Golf scolaire USEP Formation des Profs des Ecoles et rencontres USEP à Combles-en-Barrois et Madine	3 000.00 €	Droits de jeu	700.00 €
Développement golf scolaire Collèges Lycées	1 000.00 €	Cotisations Clubs	575.00 €
Section Sportive Collège Lacroix	1 600.00 €		
Golf en Famille Combles-en-Barrois - Madine - Verdun	840.00 €		
Championnat de Meuse individuel	800.00 €		
Passage des drapeaux	750.00 €		
Rencontres Meuse/Vosges	400.00 €		
Trophée du Conseil Départemental	1 000.00 €		
Stage de perfectionnement	0.00 €		
Championnat de Meuse Jeunes	600.00 €		
Circuit de l'Avenir 55-54-88	500.00 €		
	<b>11 575 €</b>	<b>Total</b>	<b>11 575 €</b>

- Cotisation des 3 clubs :

Le Président propose de ne pas augmenter la cotisation pour l'exercice 2024. Cette dernière reste donc à 25 € par voix délibératives.

Ce qui donne : Combles en Barrois 13 voix = 325€, Madine 7 voix = 175€, Verdun 3 voix = 75€

- Droits de jeu :

Le président propose de ne pas augmenter les droits de jeu pour l'exercice 2024 : Soit 8€ pour les adultes et gratuit pour les licenciés Meusiens de moins de 18 ans. Cela ne concerne les 2 compétitions : Le championnat de Meuse, Le Trophée du Conseil départemental de la Meuse.

## Vote des différentes résolutions :

À la suite de la présentation des rapports moraux et financiers, il est procédé à l'approbation :

1. du procès-verbal de l'AG du 7/2/2023 : adopté à l'unanimité
2. du rapport moral : adopté à l'unanimité
3. du rapport financier : adopté à l'unanimité

4. des comptes sociaux du 1er janvier au 31 décembre 2023 : adopté à l'unanimité
5. du budget prévisionnel pour l'exercice 2024 : adopté à l'unanimité
6. du quitus au bureau du CD55 : adopté à l'unanimité
7. des cotisations et droit de jeu 2024 : adopté à l'unanimité

**Fin de l'Assemblée Générale 19h45 suivi du verre de l'amitié.**

**La secrétaire**

Isabelle JEANNESSON



**Le président**



**Pascal TALABAS**